

# BTS Assistant de Gestion PME-PMI

## BTS AG PME-PMI



Collaborateur direct du chef d'entreprise, l'Assistant de Gestion a des missions polyvalentes et clés. Il intervient autant sur la partie administrative que comptable ou commerciale.

### Qui peut se présenter à l'examen ?

Pour pouvoir présenter le BTS, il faut être titulaire d'un Baccalauréat ou d'un équivalent, c'est à dire :

- soit un titre ou diplôme admis en dispense du Baccalauréat ;
- soit d'un titre ou diplôme étranger permettant l'accès à l'enseignement supérieur dans le pays de délivrance ;
- soit d'un diplôme homologué au niveau IV par le Ministère de l'Éducation Nationale ;
- soit une expérience professionnelle de plus de 3 années.

### Les débouchés professionnels

Le BTS AG PME-PMI a une visée professionnelle évidente vers les Petites et Moyennes Entreprises de tous secteurs.

L'Assistant de Gestion est un proche collaborateur du Dirigeant de PME et prend en charge les fonctions :

- **administratives** : gestion du personnel, relation avec les administrations, gestion des services généraux ;
- **comptables** : suivi des opérations courantes, relation avec les organismes sociaux et partenaires financiers ;
- **commerciales** : relations clients et fournisseurs, actions commerciales.

Les postes d'assistant de direction, assistant de gestion, assistant comptable ou également assistant commercial vous sont ouverts.

### La poursuite des études

Le BTS AG PME-PMI permet de poursuivre vers :

- **Une spécialisation** en gestion ou en marketing en admission parallèle en école de commerce ;
- **Un IUP ou une licence professionnelle.**

Sa dimension européenne facilite la poursuite des études dans l'un des 9 pays partenaires (Allemagne, Espagne, Estonie, Grèce, Italie, Pologne, Portugal, Roumanie et Royaume-Uni).

### Les examens

Vous passez vos examens à la fin de la 2<sup>ème</sup> année de formation.

**Inscriptions aux épreuves** : elles se font en 2<sup>ème</sup> année, sur Internet, auprès du rectorat de rattachement de chaque candidat de **mi-octobre à mi-novembre**.

Cette inscription est personnelle et doit donc être effectuée par chaque candidat.

**Période d'examen** : les épreuves écrites et orales se déroulent **1 fois par an entre mai et juin** dans les centres d'examens de votre académie.

**Les résultats** sont connus et diffusés via le site Internet de votre académie **fin juin - début juillet**.

## Programme

Durée : 1 100 h à 1 500 h\*

### Organisation et gestion de la PME

#### Pérennisation et développement de la PME

- Analyse du système d'information et des risques informatiques
- Projet de développement de la PME

#### Communication et relations avec les acteurs internes et externes

- Gestion des relations avec les clients et les fournisseurs
- Communication interne et externe

#### Économie, droit et management des entreprises

- Économie et droit
- Management des entreprises

#### Anglais

- Compréhension de l'écrit et expression écrite
- Production orale en continu et interaction
- Compréhension de l'oral

#### Culture générale et expression

\* Volume horaire d'étude conseillé selon votre niveau.



Une question, un point complet sur votre projet ou un devis ?  
Vous souhaitez vous inscrire ?

Contactez votre conseiller au +213 561 800 991

